



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**



AESH : FAIRE RESPECTER SES DROITS ! (Contrats, temps de travail, salaire, missions, conditions de travail, mise en place des PIAL, formation...)

**STAGES DE FORMATION SYNDICALE
ORGANISÉS PAR LA FSU 11 ET SES SYNDICATS**



VENDREDI 15 MAI 2020

**9h00 à 16h30 à CARCASSONNE
(Collège Alain)**

VENDREDI 29 MAI 2020

**9h00 à 16h30 à NARBONNE
(Collège Victor Hugo)**

- L'application de la circulaire ministérielle de juin 2019 : contrats, rémunération...
- Les conditions de travail au quotidien : missions, mise en place des PIAL...
- Quelles perspectives pour le métier d'AESH ? Formation, évolution...

Stage de formation syndicale: un droit à utiliser!

Participer à des stages de formation syndicale donne droit à une autorisation d'absence sans perte de traitement ni rattrapage d'heures. Organisés par la FSU 11 sous l'égide de l'Institut de formation de la FSU (organisme de formation agréé), **ces stages sont ouverts à tous les fonctionnaires, syndiqués ou non, titulaires ou contractuels, dans la limite de 12 jours par an et par personne.**

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Remplir une demande de congé de formation syndicale au moins un mois avant la date du stage, soit **AVANT LE 15/04/2020 (Carcassonne) OU LE 29/04/2020 (Narbonne).**

Nous signaler votre inscription par mail à fsu11@fsu.fr en précisant si vous prenez le repas de midi.